



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 1er août 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE L'OCTROI DE SUBVENTIONS POUR AIDER LES COMMUNAUTÉS DE NEW YORK À RECONSTRUIRE APRÈS L'OURAGAN IRENE ET LA TEMPÊTE TROPICALE LEE

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que le Département d'État a accordé des subventions à de nouvelles communautés du nord de l'État frappées par l'Ouragan Irene et la Tempête tropicale Lee.

« Même si près d'un an s'est écoulé depuis les tempêtes, cette administration reste tout à fait engagée à aider les collectivités et à soutenir leur rétablissement, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Tout comme pour le premier tour de financement, ces subventions iront directement aux collectivités touchées par les inondations dévastatrices de l'été dernier. Le financement aidera les villes et villages à reconstruire et à trouver des manières de s'assurer qu'ils sont mieux préparés aux inondations futures. »

César Perales, Secrétaire d'État de New York, a déclaré : « Ces subventions seront destinées de nouvelles collectivités ayant effectué une demande de financement à l'État en soutien de projets de reconstruction spécifiques. Tout comme pour le premier tour de financement, les subventions apporteront une aide très attendue en complément du travail des responsables des communautés bénévoles, professionnels de planification et autres qui aident ces villes et villages à se remettre. »

Ces subventions répondent au second tour des demandes reçues avant le 1er mars 2012. Elles s'ajoutent au financement annoncé par le Gouverneur Cuomo le 13 février 2012, financement octroyé à 13 collectivités à la suite du premier tour des demandes. Les subventions ont été accordées, lors des deux tours, à 18 bénéficiaires, pour un total de 877 796 \$.

Les subventions allant jusqu'à 50 000 \$ étaient offertes sur la base de concours. Les demandes devaient être soumises par les municipalités touchées, ou par les comtés ou organisations à but non lucratif en leur nom.

Bénéficiaires des subventions de relèvement communautaire

Ville de Lexington : La Ville mènera à terme une stratégie visant à identifier les projets et actions à prendre pour atténuer les dommages dans les développements résidentiels et à l'infrastructure de la

Ville, principalement les routes et les ponts, en cas de tempêtes et inondations futures. En invitant les résidents et autres parties concernées, la Ville identifiera un vaste éventail de projets de relèvement prioritaires à réaliser à court et long terme. Subvention : 50 000 \$

Ville de Prattsville : La Ville mènera à terme une stratégie de relèvement résidentiel afin d'identifier des façons de reconstruire et de réintégrer les logements endommagés du village. La stratégie inclura l'estimation des coûts et des bénéfices des options de relèvement et le développement de stratégies de financement pour la reconstruction. Les travaux seront coordonnés de près par le Comité du logement de Prattsville. Subvention : 50 000 \$

Ville de Windham : La Ville mènera à terme une stratégie complète de gestion des eaux pluviales dans le secteur de South Street, dévasté par les inondations à la suite de l'ouragan Irene et de la tempête tropicale Lee. La stratégie permettra une étude technique et la planification communautaire afin de créer un système de gestion des eaux pluviales à grande échelle sur un terrain de 44 acres contrôlé par la Ville. Subvention : 50 000 \$

Village de Schoharie : Le village mettra en place une stratégie portant principalement sur le relèvement des entreprises sur Main Street et sur le développement économique. La stratégie du village identifiera les projets et actions visant à restaurer l'activité sur Main Street en harmonie avec ses ressources naturelles et son héritage historique. Subvention : 49 625 \$

Village de Nichols : Le village évaluera s'il reconstruira ou non les installations athlétiques communautaires à leur emplacement actuel. Si on décide de les reconstruire, les installations seront conçues de sorte à être moins vulnérables aux inondations. Si on décide de ne pas les reconstruire à l'emplacement actuel, le financement sera utilisé pour identifier et évaluer la faisabilité d'autres emplacements pour de nouvelles installations. Subvention : 28 750 \$

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418